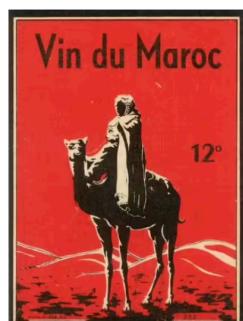
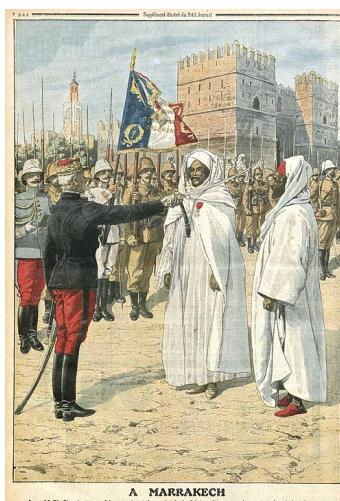
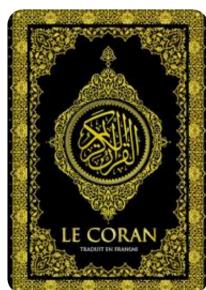


# Le passé, le présent et le devenir du vignoble marocain



## Introduction

Le Maroc est un pays charnière. Charnière entre l'Europe et l'Afrique, entre Atlantique et Méditerranée, entre plaines océaniques, massifs montagneux et marges désertiques. Le vignoble a une histoire riche. La période romaine, la puissance de la religion islamique et le protectorat français suivi d'une indépendance acquise moins violemment qu'en Algérie sont les quatre grands piliers historiques que nous allons étudier. La géographie particulière du pays et l'impact du dérèglement climatique seront les autres points clefs que nous aborderons.

## I. Localisation du Maroc



## 1. Une position géostratégique unique

Le Maroc occupe l'extrême nord-ouest du continent africain. Il est séparé de l'Europe par le détroit de Gibraltar, large de seulement 14 kilomètres dans sa partie la plus étroite. Cette proximité avec l'Europe méridionale, et en particulier avec la péninsule Ibérique, a façonné l'histoire politique, économique et agricole du pays depuis l'Antiquité.

Dès l'époque phénicienne et romaine, cette situation favorise les échanges maritimes, les transferts de techniques agricoles et la circulation des plantes cultivées, dont la vigne. Plus tard, elle facilitera l'intégration du Maroc aux réseaux commerciaux méditerranéens, puis atlantiques.

## 2. Interface entre Méditerranée et Atlantique

Le Maroc est le seul pays d'Afrique à disposer d'une façade maritime aussi étendue sur deux bassins maritimes majeurs :

- la Méditerranée au nord.

- l'océan Atlantique à l'ouest.

Cette double ouverture maritime joue un rôle fondamental dans la modulation climatique des régions agricoles. Les influences océaniques apportent fraîcheur, humidité et régularité thermique, tandis que la Méditerranée introduit des régimes plus contrastés mais favorables aux cultures pérennes.

Pour la viticulture, cette configuration permet l'existence de zones tempérées dans un pays situé pourtant à des latitudes subtropicales.

## II. Géographie

Le Maroc est structuré par une succession de reliefs et de plaines orientés globalement nord-est / sud-ouest.

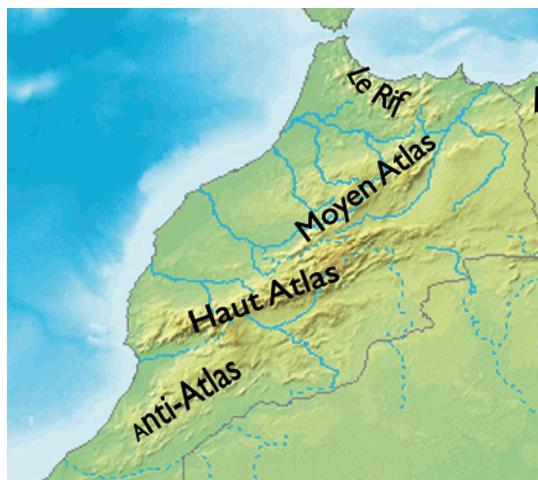
### 1. Les chaînes montagneuses

#### a) Le Rif

Situé au nord, le Rif est un massif montagneux méditerranéen, aux pentes abruptes et au climat relativement humide. Bien que peu viticole aujourd'hui, il joue un rôle climatique important en protégeant les plaines du nord des influences excessivement humides ou froides.

#### b) L'Atlas

L'Atlas est un massif montagneux et une cordillère d'Afrique du Nord, culminant à 4167 m au Djebel Toukbal au Maroc. Il s'étend sur trois pays : l'Algérie, le Maroc et la Tunisie.



Le Moyen Atlas est un massif central, culminant entre 1500 et 2500 m. Il constitue un véritable château d'eau pour le pays et influence directement les zones viticoles voisines par ses apports hydriques et ses effets de fraîcheur.

C'est au niveau de ses piémonts que l'on trouve certaines des zones viticoles les plus emblématiques, notamment autour de Meknès.

Le Haut Atlas, barrière climatique majeure, sépare le Maroc atlantique du Maroc saharien. S'il n'abrite pas de vignobles commerciaux, il conditionne les régimes climatiques de l'ensemble du pays.

L'Anti-Atlas, se situe en parallèle et derrière le Haut-Atlas, il culmine à 3305 m. C'est une région qui ne contient pas de vignobles.

### 2. Les plaines

#### a) Les plaines atlantiques

Les plaines atlantiques, Chaouia, Doukkala et Gharb, constituent le cœur agricole historique du Maroc moderne. Leur topographie plane, leurs sols profonds et leur proximité de l'océan en font des zones particulièrement favorables aux cultures intensives. Certaines de ces plaines, notamment la Chaouia et les plateaux de Benslimane, ont accueilli dès le début du XX<sup>e</sup> siècle de vastes vignobles.

### b) Le Saïs

Le plateau du Saïs, situé entre le Rif et le Moyen Atlas, est l'une des régions agricoles les plus fertiles du pays. Son altitude modérée (500–600 m), ses sols calcaires et son climat continental tempéré expliquent son rôle central dans la viticulture marocaine.

### 3. Les zones arides et présahariennes

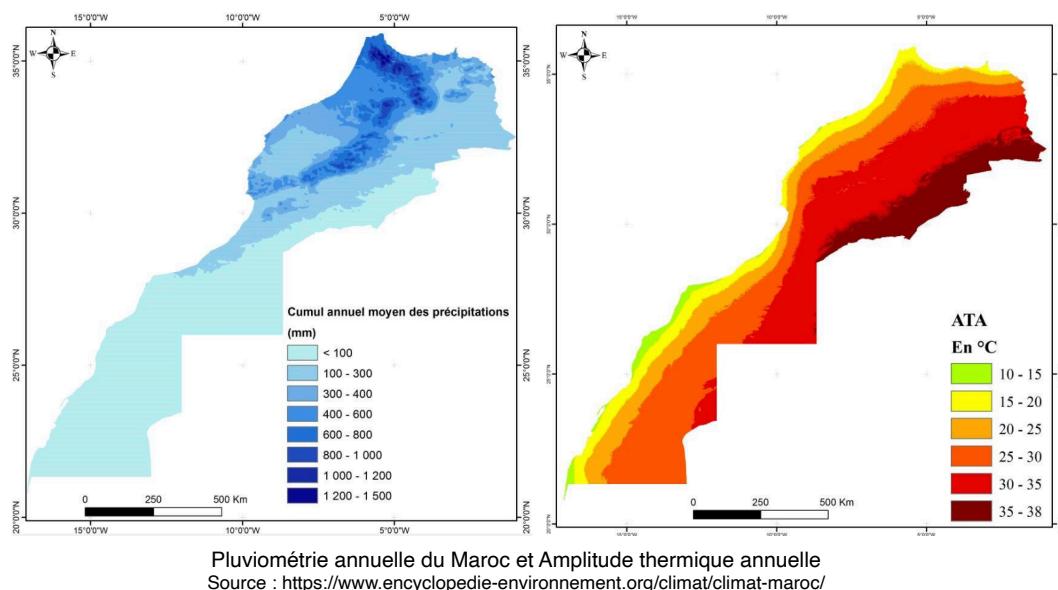
Au sud et à l'est, le Maroc entre progressivement dans le domaine aride. Ces régions sont globalement inadaptées à la viticulture commerciale, mais elles jouent un rôle de contraste thermique et climatique essentiel pour l'équilibre global du pays.

### 4. La pluviométrie

La répartition pluviométrique annuelle montre une forte variabilité spatiale. Les valeurs les plus élevées sont enregistrées sur les sommets montagneux du Rif (plus de 1200 mm/an) suivies par celle du Moyen Atlas (entre 1200 et 1000 mm/an). Les régions bénéficiant de conditions pluviométriques favorables (> 700 mm/an) ne couvrent que 7,1 % du territoire marocain. Les valeurs les plus basses, en dessous de 100 mm/an, se trouvent au sud-est et à l'extrême sud désertique du pays.

### 5. Amplitude thermique

L'amplitude thermique annuelle (ATA) est maximale au sud-est du pays (ex. les plaines de Tafilalet et de Draa) alors qu'elle atteint des valeurs minimales au niveau des stations côtières les plus occidentales.



## 6. Le dérèglement climatique et les risques d'érosion au Maroc

Les températures moyennes annuelles du Maroc ont augmenté de 1 à 3°C dans l'ensemble du pays depuis 30 ans. Les précipitations ont subi une baisse qui varie entre 3 et 30% avec une baisse moyenne de 26% dans la région nord-ouest du pays. Cette aridification va se poursuivre.

Au Maroc, la dégradation des sols s'intensifie depuis plusieurs décennies. Dans le pays plus de 90 % du territoire se situe aujourd'hui dans des zones considérées comme vulnérables à la désertification, avec des degrés de dégradation variables allant de la perte progressive de fertilité à l'érosion sévère dans les zones de montagne. Ce processus se manifeste par la diminution de la matière organique des sols, la salinisation dans les périphéries irriguées et l'érosion hydrique, particulièrement marquée dans les zones du Rif et de la Moulouya. On note l'apparition de ravins pouvant avoir des surfaces très importantes.

L'envasement des lacs est un phénomène inquiétant. Il est dû à la terre charriée par les cours d'eau lors des orages brutaux qui s'abattent sur le pays. Ce problème menace la plupart des aménagements hydrauliques du pays, destinés à l'agriculture, à la production d'électricité et à l'alimentation en eau potable. Les barrages vont connaître une grande capacité de réduction de leur capacité de stockage (environ 0,5% par an). Le plus grand lac du Maroc, Al Whada d'une capacité de 3800 Mm<sup>3</sup> a déjà un volume d'envasement de 58 Mm<sup>3</sup>.

Le surpâturage reste un facteur central dans les zones pastorales, car la densité du cheptel dépasse souvent la capacité de régénération des parcours. L'intensification agricole, soutenue par l'irrigation, a augmenté la production mais a aussi entraîné une salinisation croissante des sols. De plus, la nature des sols, facilite l'érosion dès que la couche végétale disparaît. Les répercussions sont lourdes. La perte de fertilité des sols se traduit par une baisse progressive des rendements, une diminution des revenus agricoles et une fragilisation du tissu rural. Dans plusieurs régions, les agriculteurs abandonnent leurs parcelles les plus dégradées, accentuant l'exode vers les villes. Face à cette situation, des initiatives émergent. Le programme national de reboisement, les projets de lutte anti-érosive menés dans les bassins versants, ainsi que les programmes d'agroforesterie dans certaines zones montagneuses constituent des avancées notables.

Le Maroc s'est engagé à restaurer plusieurs millions d'hectares de terres dégradées dans le cadre de l'Initiative africaine pour l'adaptation de l'agriculture (AAA) et du plan national de lutte contre la désertification. Ces engagements s'inscrivent dans une vision plus large : construire une agriculture durable, résiliente et économiquement viable.

## III. Répartition géographique des vignobles marocains

### 1. Principes généraux d'implantation

Les vignobles marocains se concentrent dans les zones réunissant quatre conditions fondamentales :

- influence maritime ou altitude compensatrice,
- sols bien drainés (calcaires, argilo-calcaires, sableux),

- disponibilité en eau maîtrisée,
- accès aux axes de transport.

## 2. Les grandes zones viticoles marocaines

### a) Meknès – Saïs : le cœur viticole historique

La région de Meknès est aujourd’hui reconnue comme le centre névralgique de la viticulture marocaine. Son climat continental tempéré, ses amplitudes thermiques favorables à la maturité phénolique des raisins et ses sols calcaires rappellent certains terroirs méditerranéens européens.

C'est dans cette région que se sont structurés les plus grands domaines, les caves coopératives et les projets qualitatifs.

### b) Benslimane – Zenata – Chaouia

Située entre Casablanca et Rabat, cette zone bénéficie d'une forte influence océanique. Historiquement, elle fut l'un des premiers espaces viticoles développés sous le Protectorat, notamment autour du Domaine des Ouled Thaleb.

### c) Gharb et zones périphériques

Le Gharb, plus humide, a accueilli des vignobles destinés principalement à la production de vins d'entrée de gamme. Aujourd’hui, son importance relative a diminué au profit des zones plus qualitatives.

La viticulture marocaine est le produit d'un équilibre fragile entre latitude, altitude, influences maritimes et héritages historiques.

## IV. Histoire

L'histoire du vignoble marocain n'est ni linéaire ni continue. Elle est faite de ruptures, d'adaptations et de renaissances successives. Elle a changé de statut, de fonction et de visibilité selon les époques, les régimes politiques et les contraintes religieuses.

### 1. Introduction de la vigne par les Phéniciens (XII<sup>e</sup>–VI<sup>e</sup> s. av. J.-C.)

Les Phéniciens, grands navigateurs et commerçants du Levant, sont les principaux vecteurs de diffusion de la vigne en Méditerranée occidentale. Leur implantation sur les côtes atlantiques et méditerranéennes du Maroc (Lixus, Tingis) introduit :

- la vigne domestiquée (*Vitis vinifera*),
- les techniques de taille et de conduite,
- la vinification rudimentaire en amphores.



Lorsque les Phéniciens abordent les côtes marocaines à partir du premier millénaire avant notre ère, ils n'implantent pas une viticulture paysanne, mais une viticulture commerciale. Le vin est alors un produit de prestige, associé aux échanges méditerranéens.

les amphores découvertes sur les sites de Lixus et Tingis montrent des formes standardisées, identiques à celles retrouvées en Espagne ou en Sicile, signe d'un commerce parfaitement organisé.

## 2. Apogée romaine : la Maurétanie Tingitane

Sous l'Empire romain, la vigne devient une culture structurée et fiscalisée.

Dans la province de Maurétanie Tingitane, les Romains développent une agriculture de rente autour de :

- Volubilis
- Tingis (Tanger)
- Sala Colonia (Chellah)

Le vin est :

- consommé localement par les colons, exporté vers Rome et utilisé dans les rites religieux.

Certaines mosaïques de Volubilis représentent Bacchus, dieu du vin, dans un contexte africain. À cette période, le Maroc est pleinement intégré à l'économie viticole romaine.



Vestiges romains au Maroc

### **3. Rupture religieuse et continuités agronomiques après l'arrivée de l'Islam**

#### **1. VII<sup>e</sup>–X<sup>e</sup> siècle : L'islamisation**

Avec l'islamisation progressive du Maroc, la vigne ne disparaît pas, mais le vin change de statut. Officiellement prohibé, il subsiste dans des espaces sociaux spécifiques : communautés juives, usages médicinaux, consommation privée des élites.

Certains poètes andalous, exilés au Maroc, évoquent dans leurs vers la nostalgie du vin d'al-Andalus, suggérant une consommation discrète mais réelle.

On observe :

- la disparition progressive du vin comme produit marchand,
- le maintien de la vigne pour : raisins frais, raisins secs, vinaigre et les usages médicinaux.

### **4. Apports du califat de Cordoue et de l'agronomie andalouse**

Paradoxalement, c'est dans un contexte religieux contraignant que la connaissance agronomique progresse. Les traités agricoles andalous décrivent avec précision la taille de la vigne, la gestion de l'eau et la sélection des cépages, même lorsque le vin n'est pas explicitement mentionné.

Le Maroc bénéficie de ces transferts de savoirs par :

- les migrations andalouses,
- les échanges intellectuels.

Il n'y a pas de viticulture vinicole de masse, mais une excellence agronomique.

### **5. Période pré-coloniale : sultans marocains et influences ottomanes indirectes**

#### **1. Empire ottoman : influence limitée**

Contrairement à l'Algérie ou la Tunisie, le Maroc n'a jamais été intégré à l'Empire ottoman. Il n'existe donc ni administration viticole ottomane, ni développement viticole structuré.

#### **Les sultans marocains**

Les dynasties saadiennes et alaouites :

- tolèrent la vigne comme culture agricole,
- interdisent officiellement la vinification,
- utilisent parfois le vin à des fins diplomatiques (cadeaux européens).

La vigne survit, mais sans filière économique.

## VI. Crises européennes et renaissance coloniale de la vigne

### 1. Phylloxéra et mildiou : un tournant mondial

Entre 1863 et 1890 :

- le phylloxéra détruit le vignoble européen,
- le mildiou aggrave la crise.

Les ingénieurs agronomes français identifient le Maroc comme :

- zone indemne,
- climat favorable,
- main-d'œuvre abondante.

### 2. Protectorats français et espagnol (1912–1956) - Rôle de Lyautey

- À la suite du traité de Fès (1912), le Maroc devient un protectorat français. Hubert Lyautey est nommé Résident général, chargé de pacifier le pays et d'« organiser » l'administration, l'économie, et les infrastructures.
- Lyautey engage une stratégie de « pénétration pacifique » (mise en place d'un appareil administratif, de réformes économiques, et de grands travaux publics : routes, ports, voies ferrées), considérant le développement économique comme condition de stabilité.
- Il crée ou restructure des services techniques, dont une Direction de l'Agriculture, du Commerce et de la Colonisation, qui pose les bases administratives de la politique agricole (gestion des eaux, assainissement, services agronomiques).

Politique agricole et rurale

- L'administration française promeut la modernisation agricole : distribution de semences, création de silos, soutien aux cultures vivrières, irrigation, barrages, et nouvelles techniques culturales dans les zones pacifiées.
- Lyautey encourage notamment des fermes modèles, l'introduction de cultures marchandes (cotonnier, arboriculture, viticulture) et l'octroi de prêts aux agriculteurs marocains, ce qui modifie les pratiques rurales traditionnelles.
- Le réseau de communication (routes et ports) qu'il impulse facilite l'accès des produits agricoles aux marchés internationaux.

Sous le protectorat :

Avant 1912, l'activité était limitée ; après l'installation de colons et d'ingénieurs agricoles, de grands domaines viticoles apparaissent autour de Casablanca, Meknès, Rabat, Tiflet, et Khémisset.

Dès les années 1920-1930, de vastes plantations de vigne sont développées et des caves importantes (comme Aït Souala ou Ouled Thaleb-Thalvin) sont bâties, avec une production qui dépasse largement l'usage local.

Le Maroc devient l'un des grands producteurs exportateurs de vin de l'époque coloniale, derrière l'Algérie avec une surface de vignoble qui atteint des dizaines de milliers d'hectares et une production de plusieurs millions d'hectolitres par an. Il reste nettement moins important que le vignoble algérien.

Points clefs à retenir :

- création d'un vignoble industriel,
- plantations massives (Carignan, Cinsault),
- mécanisation,
- mise en place de caves coopératives.

Le Maroc devient un vignoble de complément de la France, destiné à :

- renforcer les vins du Midi,
- fournir du vin de masse.

Année	Algérie (ha)	Maroc (ha)
1870		
1912	150 000	
1956	400 000	55 000 (cuve)
1970	Déclin	Déclin
1980	< 50 000	
2023	77 000	50 000 (cuve et table)

Comparaison de la surface viticole algérienne et marocaine du XIX<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle

## VII. Rôle stratégique du port de Sète

Le port de Sète est historiquement structuré pour le commerce vinicole dès le XIX<sup>e</sup> siècle, servant de plateforme d'exportation pour les vins du Languedoc, puis suite à l'apparition du phylloxéra et au développement des vignobles du Magreb, le transport change de sens. Sète devient le point principal d'arrivée et de redistribution central pour les vins maghrébins exportés vers l'Europe, y compris ceux du Maroc. Des navires-citerne spécialisés (pinardiers) assurent le transport par voie maritime vers les marchés français et européens. Pendant la période coloniale, le rôle de Sète s'inscrit dans un réseau logistique trans-méditerranéen reliant les ports marocains aux centres de consommation et de négocios en France. Les vins marocains arrivent en vrac et sont destinés à l'assemblage avec les vins languedociens.

## **VIII. Négociants, grandes structures et domaines emblématiques**

### **1. SVCM (Société de Vinification et de Commercialisation du Maroc)**

La SVCM structure la collecte, la vinification et l'exportation. Elle incarne la logique industrielle coloniale.

### **2. Domaine des Ouled Thaleb**

Le Domaine des Ouled Thaleb est créé en 1923. Il survit à l'indépendance, il modernise ses pratiques et devient une référence qualitative.

### **3. Celliers de Meknès et Brahim Zniber**

Les Celliers de Meknès, fondés par Brahim Zniber (1916/2016), marquent la marocanisation du secteur, l'introduction de cépages nobles et la reconnaissance internationale. Brahim Zniber est un homme d'affaire, homme politique, agriculteur et vigneron marocain. Il est devenu le premier producteur de vin du Maroc et d'Afrique du Nord. Il a fondé les celliers de Meknès dans les années 1960. Il commercialise 85% du marché du vin du Maroc, suite à la demande du roi Hassan II, de gérer les vignobles après le départ des français.

## **IX. Indépendance, effondrement puis renaissance**

### **1. Après 1956 : déclin brutal**

On observe la perte du marché français, arrachage massif et abandon de domaines. La viticulture devient politiquement sensible.

### **2. Rôle des rois du Maroc**

- Hassan II : approche pragmatique, autorisation contrôlée, appel aux capitaux étrangers.
- Mohammed VI : montée en gamme, appellations, export qualitatif.

### **3. Retour des négociants étrangers**

- Groupe Castel
- William Pitters

Ils apportent :

- savoir-faire,
- réseaux,
- standardisation qualitative.

## A retenir :

Sous le protectorat français, Lyautey et l'administration coloniale ont profondément modifié l'agriculture et la viticulture du Maroc en structurant des systèmes administratifs techniques, en modernisant les infrastructures rurales et portuaires, et en intégrant le pays dans un réseau commercial euro-méditerranéen. La viticulture moderne se développe sur un modèle de production orienté vers l'export, avec une forte influence des savoir-faire et pratiques techniques français. Le port de Sète a joué un rôle logistique central dans l'écoulement des vins nord-africains vers les marchés métropolitains, consolidant les flux commerciaux entre le Maroc et la France pendant la période coloniale.

## X. Situation actuelle et héritage historique

- 50 000 ha de vignes,
- Meknès-Saïs comme cœur du vignoble,
- vins reconnus à l'international,
- coexistence entre héritage colonial et identité marocaine.

## V. Economie

### 1. Contexte économique général du Maroc

#### Économie nationale

Le Maroc a une économie diversifiée, mais caractérisée par une forte importance du secteur primaire (agriculture), qui joue un rôle plus élevé que dans la plupart des pays développés :

- Contribution de l'agriculture au PIB : 12–14 % du PIB national ; cette part peut fluctuer significativement en fonction des conditions climatiques et des campagnes agricoles.
- Emploi : environ 40 % de la population active vit du secteur agricole, particulièrement dans les zones rurales.

Cela signifie que malgré une croissance plus forte des services et de l'industrie, l'agriculture demeure un pilier social et économique, essentiel pour l'emploi et les revenus ruraux, mais soumis aux caprices climatiques (sécheresse récurrente, dépendance à la pluie, baisse des ressources en eau, pressions environnementales).

#### Pauvreté, inégalités et agriculture

- Le Maroc continue de faire face à un niveau de pauvreté et d'inégalités significatif, particulièrement en milieu rural où l'accès à l'eau, aux marchés et aux infrastructures demeure limité.
- Le taux de chômage global se situe au-dessus de la moyenne régionale, avec une forte incidence chez les jeunes et les femmes, ce qui pèse sur la capacité des ménages agricoles à rester viables et à investir dans la modernisation.

## 2. L'économie viticole au Maroc

Le Maroc s'est affirmé comme un producteur de vin significatif :

- Avec environ 40 millions de bouteilles produites par an, le pays est classé 36<sup>e</sup> producteur mondial et 2<sup>e</sup> d'Afrique derrière l'Afrique du Sud.
- La viticulture couvre environ 42 000 ha de vignoble selon les données de l'OIV, répartis entre vignobles de cuve et vignobles de table/raisin de consommation.

Structure du vignoble

- Raisins de table : 78 % de la superficie totale dédiée à la vigne.
- Vigne de cuve (vin) : 22 % du vignoble, concentrée dans des zones comme Meknès, El Hajeb, Khemisset, Gharb, Melouia.

Acteurs majeurs

Le secteur est dominé par quelques opérateurs structurés, parmi lesquels :

- Celliers de Meknès (historique et leader de fait pour plus de 80 % de la production vinicole).
- Thalvin, Volubilia/Domaine de la Zouina, Val d'Argan, et d'autres domaines reconnus.

Ces entreprises jouent un rôle majeur dans la structuration du vignoble et les investissements, notamment en faveur de la modernisation œnologique et des appellations AOC/AOG.

Exportations

- Malgré le potentiel, les exportations restent faibles par rapport à la production, le marché domestique absorbant plus de 80% de la production nationale.
- Les principaux marchés d'exportation sont traditionnellement en Europe (France notamment), avec des volumes modestes mais croissants.

Importation

- Le Maroc figure parmi les 20 premiers importateurs de boissons alcoolisées en provenance de l'Union européenne (UE). Les importations marocaines de boissons alcoolisées en 2024 ont totalisé 98,2 millions d'euros. Importations
- Plus de 42% de cette valeur, soit 39,2 millions d'euros, est liée aux achats de vin, suivie par 31,1 millions d'euros de bière et 27,5 millions d'euros de spiritueux et liqueurs.

### **3. Raisin de table et raisin sec**

#### Production de raisin

Le Maroc produit une quantité significative de raisin non destiné au vin :

- La production totale de raisin est d'environ 230 000 à 310 000 tonnes par an, dont une large majorité est du raisin de table.
- Les zones de forte production incluent Doukkala, Al Haouz, Benslimane, Rabat-Salé, Khémisset et Essaouira.

Cette production est souvent orientée vers l'export de fruits frais vers l'Europe, avec une fraction plus limitée transformée en raisin sec.

### **4. Production de bouchons de liège**

#### Cadre national

- Le Maroc possède forêts de chêne-liège qui font partie du bassin méditerranéen traditionnel de la production de liège naturel.
- En 2023, le pays a exporté plus de 7 000 tonnes de produits de liège, générant environ 20,5 millions USD de revenus économiques via les produits dérivés.

#### Poids relatif

- Selon des estimations mondiales, le Maroc représente environ 6 % de la production mondiale de liège, bien derrière le Portugal et l'Espagne.

La filière liège reste donc modeste comparée à l'industrie vinicole ou aux grandes productions européennes, mais elle demeure une composante intéressante de l'agroforesterie durable.

### **5. Conditions sociales et main-d'œuvre**

#### Salaires agricoles (viticulture)

Les salaires dans le secteur agricole marocain restent comparativement bas par rapport à l'Europe, avec des rémunérations journalières souvent modestes et non standardisées. En 2025, le SMIC marocain est à 305 € par mois.

#### Migration saisonnière vers la France

- Il existe une tradition de migration saisonnière de travailleurs agricoles marocains vers la France, surtout pour les vendanges.
- Avant les restrictions migratoires récentes, plusieurs dizaines de milliers de travailleurs saisonniers marocains se rendaient chaque année en France pour les vendanges ou autres travaux agricoles.

- Les conditions d'emploi et de logement de ses travailleurs ne sont pas toujours dignes en France.

## 6. Enjeux et perspectives du vignoble

### Points forts

- Terrain naturellement adapté à la vigne et au raisin de table, avec des zones climatiques variées.
- Production diversifiée, présence d'acteurs structurés, montée en gamme qualitative observée en viticulture.
- Existence d'un secteur de liège bien que plus petit comparativement aux leaders mondiaux.

### Contraintes majeures

- Climatiques : sécheresses fréquentes, problèmes d'irrigation, pression sur la ressource en eau.
- Économiques : faibles exportations de vin, dépendance aux marchés intérieurs, concurrence forte de vins importés.
- Sociaux : salaires bas, précarité du travail agricole, dépendance de nombreuses familles rurales aux revenus saisonniers ou migrants.

En résumé : L'économie viticole et fruitière du Maroc est multiforme : d'un côté une viticulture dynamique avec des ambitions qualitatives et une tradition viticole ancienne, de l'autre une production de raisin de table importante pour l'export, une niche dans le raisin sec, et une présence non négligeable dans le liège. Toutes ces filières s'insèrent dans un secteur agricole national crucial, mais confronté à des défis structurels, climatiques et sociaux qui influencent directement les conditions de production, la rémunération des travailleurs et l'attractivité des métiers agricoles.

## VI. Réglementation des vins marocains

La filière vitivinicole au Maroc est encadrée par un décret fondamental et plusieurs arrêtés d'application qui datent de 1977, qui réglementent la production, la circulation, l'étiquetage et le commerce des vins. La Commission Nationale Viti-Vinicole instruit les demandes d'appellations et propose les attributions des labels.

Le système marocain reconnaît deux principaux types de signes officiels de qualité :

### 1. Appellation d'Origine Garantie (AOG)

- Il s'agit de l'aire géographique délimitée d'où provient un vin répondant à des critères de terroir définis.

- À ce jour, 14 zones géographiques sont délimitées pour les AOG (ex. : Berkane, Angad, Zenata, Zaër, Zemmour, Doukkala, etc.).
- Les vins issus de ces zones peuvent porter la mention AOG s'ils respectent le cahier des charges local.

## 2. Appellation d'Origine Contrôlée (AOC)

C'est un niveau supérieur à l'AOG, avec un cahier des charges plus strict. Actuellement, le Maroc compte plusieurs AOC :

- Les Coteaux de l'Atlas (vins tranquilles).
- Crémant de l'Atlas (vins effervescents selon méthode traditionnelle).
- Les Côtes de Rommani (nouvelle AOC).
- D'autres appellations ont été instituées récemment (Hauts Plateaux de Meknès, Côtes de Sebaa Ayoun) via des arrêtés ministériels.

## VII. Cépages

Les cépages historiques du Maroc étaient des cépages introduit par les phéniciens et l'empire romain. A partir de la période du phylloxéra et du protectorat l'encépagement s'est orienté vers une production de cépages français. Il est possible que des cépages espagnols aient été introduits sur la partie du protectorat espagnol.

\* issue période postphylloxérique:

- Rouges/rosés : Carignan, cinsault, grenache noir, alicante Bouschet . En 2002, ses cépages représentaient encore 72% de l'encépagement.
- Blancs : Muscat blanc, grenache blanc, clairette, ugni blanc, maccabeo

\* A partir des années 1990

- Rouge/rosés : cabernet Sauvignon, cabernet Franc, merlot, syrah gamay.
- Blancs : sauvignon blanc, chardonnay

## Profil gustatif des vins marocains

La diversité des terroirs et l'adaptation des cépages méditerranéens donnent naissance à des profils organoleptiques distincts pour chaque catégorie de vin.

### Vins rouges

Les vins rouges marocains, souvent élaborés à partir de Syrah, Grenache, Cinsault, Cabernet Sauvignon/Merlot, affichent :

- Couleur : rubis profond à grenat selon l'âge et l'élevage.

- Nez : arômes de fruits rouges mûrs (cassis, cerise, prune), notes épicées (poivre, herbes aromatiques) et parfois boisé doux selon l'élevage.
- Bouche : généralement structurée et bien charpentée, avec des tanins souples à modérés, une acidité équilibrée et une finale longue, souvent épicée.
- Styles plus légers ou fruités existent en rosés de noir.

### Vins blancs secs

Les vins blancs secs marocains, issus de Sauvignon, Chardonnay, Muscat ou assemblages locaux, tendent à présenter :

- Couleur : paille claire à dorée.
- Nez : notes florales, agrumes, fruits blancs (poire, pêche), parfois herbacé selon le cépage.
- Bouche : frais, vif, avec une acidité rafraîchissante, souvent salin voire minéral, ce qui rend ces vins adaptés aux plats de poisson et fruits de mer.

### Vins blancs doux

Moins fréquents mais présents, ces vins peuvent provenir de raisins à forte maturité ou de cépages aromatiques (ex. Muscat) :

- Nez : arômes intenses de fruits confits, miel, fleurs blanches.
- Bouche : douceur équilibrée par une acidité vive, élégante et charmeuse, bien adaptée aux desserts peu sucrés ou foie gras.

### Rosés

Les rosés marocains sont généralement issus de cépages rouges vinifiés en rosé (Cinsault, Grenache, Mourvèdre) :

- Couleur : rose pâle à saumoné.
- Nez : fraise, framboise, melon, agrumes.
- Bouche : frais, léger à moyennement corsé, avec une acidité vive, parfaits pour l'apéritif, les salades ou plats épicés modérés.

## Accord mets et vins marocains

L'Association des Sommeliers du Maroc (ASMA), créée en 2012 et regroupant des sommeliers professionnels marocains, promeut une approche régionale et qualitative des accords mets-vins ; elle participe à l'éducation œnologique, aux concours et à la diffusion de bonnes pratiques dans la gastronomie marocaine.

Propositions d'association :

- Entrées salées/fraîches : salades marocaines, briouats ou mezzés s'accordent bien avec des blancs secs frais ou rosés fruités, qui complètent le caractère herbacé et les épices légères sans écraser les plats.
- Poissons et fruits de mer : les blancs secs marocains, avec leur acidité et fraîcheur, mettent en valeur la douceur naturelle de ces produits, surtout avec des plats à base de citron confit ou chermoula.
- Plats épicés et tajines : les rosés fruités et rouges légers à moyens (syrah-grenache) accompagnent bien le tajine de poulet ou d'agneau à pruneaux, car leurs fruits mûrs et leur acidité équilibrent les épices et les éléments sucrés.
- Viandes rouges grillées ou méchoui : vin rouge plus structuré et légèrement élevé en bois (ex. Coteaux de l'Atlas rouge) peut tenir tête aux viandes riches en umami et grillées, sans masquer les arômes.
- Fromages affinés et plats relevés : les vins rouges plus complexes et corsés intensifient l'expérience gustative avec des fromages affinés ou des plats épicés modérés.

## Bibliographie /Podcast/Vidéo

France culture :

- L'alcool dans les contextes islamiques : <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/questions-d-islam/l-alcool-dans-les-contextes-islamiques-1125084>
- Maroc : La société face à l'érosion : <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/planete-terre/maroc-la-societe-face-a-l-erosion-1850468>

La route des vins du Maroc : [https://www.youtube.com/watch?v=B\\_I7HdN0PeE](https://www.youtube.com/watch?v=B_I7HdN0PeE)

- <https://medias24.com/2021/05/03/on-raconte-que-saison-2-iv-comment-le-maroc-a-t-il-echappe-a-la-domination-ottomane/>
- <https://journals.openedition.org/remmm/17498>
- <https://shs.hal.science/halshs-04006197/document>
- <https://vinformateur.com/prix/un-vin-du-maroc-souple-et-facile-a-boire-domaine-de-sahari/>
- <https://geotechniquehse.com/geologie-maroc/>
- [https://fr.wikipedia.org/wiki/G%C3%A9ographie\\_du\\_Maroc](https://fr.wikipedia.org/wiki/G%C3%A9ographie_du_Maroc)
- <https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Atlas%20du%20Maroc&oldid=110350111>
- <https://hypothes.is/https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Atlas%20du%20Maroc&oldid=110350111>
- <https://www.journals.openedition.org/remmm/17498>
- <https://shs.hal.science/halshs-04006197/document>
- <https://vinformateur.com/prix/un-vin-du-maroc-souple-et-facile-a-boire-domaine-de-sahari/>
- <https://geotechniquehse.com/geologie-maroc/>
- [https://fr.wikipedia.org/wiki/G%C3%A9ographie\\_du\\_Maroc](https://fr.wikipedia.org/wiki/G%C3%A9ographie_du_Maroc)
- <https://hypothes.is/https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Atlas%20du%20Maroc&oldid=110350111>
- <https://www.geoparcjbelbani.com/geoeco/article/que-sont-les-sciences-de-la-terre/44/110/350/lanti-atlas-marocain>
- <https://amazighsatlasblideen.wordpress.com/2024/08/02/la-vigne-dans-la-region-atlassienne-atlas-blidéen/>
- <https://ezzouhour.ma/erosion-du-sol-au-maroc-strategies/>
- <https://www.iaea.org/fr/newscenter/news/comment-gagner-le-combat-contre-lerosion-des-sols-la-science-nucleaire-aide-les-agriculteurs-marocains>
- <https://www.agrimaroc.ma/degradation-des-sols/?cn=reloaded=1>
- <https://www.abhatoo.net.ma/maalama-textuelle/developpement-durable/societe-durable/information-ecologique/systeme-d-information/systemes-d-information-geographiques-sig/etude-d-envasement-du-barrage-al-wahda-nord-ouest-du-maroc-a-l-aid-e-du-sig-et-techniques-de-teledetection#:~:text=Cet%20envasement%20constitue%20actuellement%20un,potable%20de%20nombr-eux%20centres%20urbains.>
- <https://www.vitisphere.com/actualite-100368-au-maroc-les-vignerons-mettent-tout-en-oeuvre-pour-preserver-leurs-vignes-des-vagues-de-chaleur.html>
- [https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Ch%C3%A2teau\\_Roslane,\\_Premier\\_cru\\_des\\_coteaux\\_de\\_l'Atlas&oldid=110350111](https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Ch%C3%A2teau_Roslane,_Premier_cru_des_coteaux_de_l'Atlas&oldid=110350111)
- [https://fr.wikipedia.org/wiki/Hubert\\_Lyautey](https://fr.wikipedia.org/wiki/Hubert_Lyautey)
- <https://www.maroc.ma/fr/le-maroc/biographie-de-sa-majeste-le-roi-mohammed-vi>
- [https://www.lemonde.fr/afrique/article/2025/04/04/polemique-a-l-assemblee-nationale-francaise-autour-de-la-nouvelle-carte-du-maroc\\_6590805\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2025/04/04/polemique-a-l-assemblee-nationale-francaise-autour-de-la-nouvelle-carte-du-maroc_6590805_3212.html)
- <https://www.encyclopedie-environnement.org/climat/climat-maroc/>
- <https://www.afd.fr/fr/ressources/revue-de-litterature-sur-le-changement-climatique-au-maroc-observations-precisiones-impacts#:~:text=L'empreinte%20du%20changement%20climatique,20%25%20entre%201961%20et%202005.>